COMMUNIQUÉ
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

La Municipalité de Val-David salue l'engagement de Jean-Claude Rocheleau à la suite de sa démission pour raisons de santé

Val-David, le 19 octobre 2026 — C'est avec regret que la Municipalité du Village de Val-David annonce la démission de M. Jean-Claude Rocheleau du poste de maire pour des raisons de santé. Cette démission prend effet aujourd'hui, le 19 octobre 2026. L'administration et le conseil municipal lui témoignent tout leur soutien afin qu'il puisse se consacrer pleinement à sa santé.

Un communiqué de M. Rocheleau sera également diffusé. La Municipalité ajoutera un lien vers celui-ci dès sa publication. Elle tient toutefois à relayer dès maintenant les mots qu'il y adresse à la communauté et à l'équipe municipale :

« Je tiens à saluer mes collègues du conseil municipal, les cadres et les employés de la Municipalité. Je tiens aussi à remercier du fond du cœur les citoyennes et les citoyens de Val-David qui m'ont fait confiance et les assurer que j'ai donné le meilleur de moi-même pour les servir avec rigueur, transparence et engagement. La politique municipale est un sport extrême que je n'ai plus la santé de pratiquer. »

La Municipalité assure la transition

M. Derek Bernard assurera les fonctions de maire suppléant. Le conseil municipal et l'administration poursuivront leur travail afin d'assurer la continuité des services à la population et le suivi des dossiers en cours.

Conformément à la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités, une élection partielle sera déclenchée afin de pourvoir le poste de maire. Les dates et les modalités seront annoncées ultérieurement.

Un engagement salué avec reconnaissance

L'administration et le conseil municipal remercient chaleureusement M. Rocheleau pour son engagement envers la communauté de Val-David. Ils lui témoignent tout leur soutien et lui souhaitent de pouvoir se consacrer à sa santé et à son bien-être.

Dans le respect de son souhait de se consacrer à sa santé et de retourner à la vie privée, aucun commentaire supplémentaire concernant les raisons de son départ ne sera formulé par M. Rocheleau ni par l'administration municipale.

— 30 —

Source : Municipalité du Village de Val-David
Renseignements : Service des communications — communications@valdavid.com